



Alimentation scolaire liée à la production locale : enjeux et contributions au développement en Afrique de l'Ouest

L'alimentation scolaire joue un rôle majeur vis-à-vis de nombreux enjeux notamment éducatifs, nutritionnels, économiques, culturels et environnementaux. En Afrique de l'Ouest, une minorité d'écoliers en bénéficient et les programmes existants sont considérés comme des instruments de protection sociale qui s'adressent à des ménages à faibles revenus et en situation d'insécurité alimentaire. Dans la région, les denrées importées sont dominantes dans les assiettes des élèves. Pourtant selon le rapport du Programme alimentaire mondial (Pam) sur la situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2022, les plus grands programmes d'alimentation scolaire au monde reposent tous sur le principe de l'alimentation d'origine locale. Les pays du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) fournissant quotidiennement 48% des repas scolaires gratuits ou subventionnés dans le monde, utilisent tous des aliments d'origine nationale. Au Brésil, un accent particulier est mis sur la production locale : 30% de la nourriture scolaire doit provenir obligatoirement du voisinage immédiat de l'école. Ces mesures contribuent à créer des emplois locaux, à raccourcir les chaînes d'approvisionnement et à rendre les marchés des agriculteurs locaux plus prévisibles et plus stables. En Afrique de l'Ouest où l'agriculture constitue la principale source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80% de la population, l'alimentation scolaire liée à la production locale (ASPL) peut être un investissement économiquement durable, avec des retombées importantes en matière de capital humain. Cette synthèse aborde les avantages et implications de l'ASPL sur différents secteurs en Afrique de l'Ouest, tout en soulignant les principaux défis à relever pour la réussite de ces initiatives.

Rappel général sur l'alimentation scolaire

L'alimentation scolaire pour agir sur les freins à la scolarisation.

Les programmes d'alimentation scolaire servent à promouvoir la scolarisation et l'assiduité des élèves (L.ugaz, 2006). Ils sont généralement considérés comme des interventions d'éducation visant à faciliter l'accès à l'enseignement, augmenter les taux de fréquentation et de maintien des enfants dans le cursus scolaire mais aussi à améliorer la nutrition des écoliers. Ils visent donc à fournir des aliments aux enfants qui vont à l'école, ou même à leur famille, dans le but d'agir sur la demande d'éducation, en compensant les coûts liés à la scolarisation de l'enfant. En dehors des coûts directs tels que les frais de scolarité, d'achat de manuels, de fournitures, ou encore d'uniformes, etc., il convient également de considérer les coûts indirects liés à la perte des revenus que l'enfant aurait apportés à sa famille en travaillant ou en contribuant aux tâches domestiques, s'il n'était pas à l'école (coûts d'opportunité).

Les types d'actions en matière d'alimentation scolaire.

Lorsqu'on parle d'alimentation scolaire, on distingue deux principales modalités d'actions, à savoir : la fourniture de repas ou de collations, ou bien la distribution de rations à emporter dans le cadre scolaire, en contrepartie de l'assiduité des enfants.

- **Les collations et repas consommés dans les écoles.**

Cette modalité est utilisée dans le cadre des programmes qui visent à agir de façon immédiate sur la faim et la concentration des élèves. Ainsi, lorsque les enfants sont à l'école, ils ont l'opportunité de prendre un petit-déjeuner, un repas de midi ou les deux. Les repas sont préparés au sein de la communauté, ou bien directement dans les établissements comme c'est le cas dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) actuellement en cours au Bénin. Il existe également des modèles comme celui développé par le Conseil départemental de Rufisque au Sénégal où les repas sont acheminés depuis des cuisines centrales. Certains programmes optent pour la fourniture de repas complets, tandis que d'autres préfèrent la distribution d'aliments enrichis, tels que des biscuits à haute teneur énergétique ou des barres à base de

dattes (Pam, 2021).

• **La distribution de rations à emporter.**

Elle s'observe dans le cadre des initiatives qui visent à encourager la scolarisation des enfants et leur assiduité à l'école. À travers cette modalité, les familles reçoivent des rations sous forme de vivres (notamment des denrées non périssables comme le blé, le riz, l'huile, etc.) ou en espèces à condition que leurs enfants viennent à l'école régulièrement. Elle permet de compenser auprès de certaines familles, les coûts d'opportunités liés à la scolarisation des enfants. Bien qu'elle ne soit pas développée dans certaines régions notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest, il faut noter que cette modalité est privilégiée par certaines organisations, en raison de son caractère pratique et moins onéreux (absence de préparation, faiblesse des ressources requises pour les distribuer) comparativement à la distribution des repas à l'école. Elle est également intéressante lorsque les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour préparer et délivrer des repas à l'école font défaut, comme c'est le cas dans les situations d'urgence ou de reconstruction. Dans certains pays, la fourniture de repas est complétée de rations à emporter que l'on distribue aux enfants particulièrement vulnérables, notamment les filles et les enfants infectés par le VIH, afin d'encourager la scolarisation mais aussi réduire les écarts entre les sexes ou les classes sociales (Bundy et al, 2011).

Ces modalités d'interventions présentent quelques variantes en fonction des objectifs visés, des besoins des bénéficiaires, ainsi que des ressources alimentaires, financières et matérielles disponibles. Des combinaisons de ces modalités (et variantes) sont également possibles.

Tableau 1 : Modalités d'actions en fonction des résultats poursuivis

Résultats	Modalités d'actions	Observations
Diminution de la faim immédiate	Délivrer aux élèves un repas léger, en début de matinée avant les cours ou en début d'après-midi selon le flux de l'école (sous forme de collation, de petit déjeuner)	Il s'agit en général d'aliments faciles à distribuer ne requérant pas de préparation, comme les biscuits fortifiés
Incitation à la scolarisation et à l'assiduité des élèves	Délivrer un repas plus consistant sous forme de déjeuner aux élèves à l'école, Distribuer des rations (constituées de denrées non périssables comme le blé, le riz, l'huile etc.) à emporter, destinées aux familles	La délivrance de rations à emporter, a une valeur incitative plus forte que celle des repas lorsqu'il s'agit de favoriser la scolarisation de groupes rencontrant davantage de problèmes comme les filles

Source : Direction des cantines scolaires (Sénégal), 2011

Voir en ligne : https://mediatheque.agencemicroprojets.org/wp-content/uploads/Publications-National_Feeding_Guide_Senegal-details-1.pdf

L'alimentation scolaire comme instrument de protection sociale.

L'alimentation scolaire est l'un des filets de sécurité les plus courants, qui apporte au quotidien le soutien et la stabilité dont les familles et les enfants vulnérables ont besoin. Elle permet d'intervenir au

cœur des communautés pauvres et profite directement aux enfants. La nourriture fournie est perçue par les familles comme ayant une réelle valeur. Pour les familles comptant plusieurs enfants, cela permet de réaliser des économies non négligeables sur les coûts de l'alimentation, susceptibles de contribuer à rompre le cycle intergénérationnel de la faim et de la pauvreté tout en améliorant les perspectives d'existence de ces familles (Pam, 2021).

Aperçu de l'alimentation scolaire dans le contexte ouest-africain

L'alimentation scolaire, une priorité pour les acteurs étatiques en Afrique de l'Ouest :

La question de l'alimentation scolaire apparaît comme une préoccupation majeure pour les acteurs, notamment étatiques, dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Fort de l'importance du sujet, certains pays ont mis en place des textes de loi pour encadrer ce domaine d'activités. C'est le cas du Togo par exemple, qui a adopté en juin 2020 la loi n°2020-007 sur l'alimentation scolaire. Cette loi visant à garantir à terme, à chaque élève de l'enseignement de base, particulièrement aux élèves situés dans les zones les plus vulnérables, l'accès à une alimentation scolaire suffisante et équilibrée et à promouvoir le développement de la production locale. Au Bénin, un processus législatif est en cours depuis 2022 pour doter le pays d'une loi sur l'alimentation scolaire.

Il existe également dans la région, des pays tels que le Sénégal, le Bénin ou encore le Togo, qui disposent (en plus ou sans une Loi) de politiques nationales en matière d'alimentation scolaire. Si dans certains de ces pays, les politiques n'ont pas été immédiatement suivies par des instruments appropriés pour permettre leur mise en œuvre complète (cas du Sénégal par exemple dont le document de politique date de 2012) ; d'autres pays par contre, développent des actions portées par l'État pour opérationnaliser la mise en place des cantines scolaires conformément aux politiques définies. C'est le cas du Bénin avec le PNASI, une initiative d'envergure développée depuis 2017, mais qui succède à plusieurs générations de programmes d'alimentation scolaire initiés à l'échelle du pays par l'État.

Une diversité des acteurs intervenant dans l'alimentation scolaire dans la région.

Au-delà des acteurs étatiques (État central, collectivités territoriales, agences nationales, etc.), les pays de l'Afrique de l'Ouest enregistrent une diversité d'acteurs qui interviennent dans le domaine de l'alimentation scolaire. S'investissent également dans le domaine, les organisations non gouvernementales internationales comme l'ONG américaine Catholic Relief Services (CRS) ou encore Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), les agences onusiennes notamment le Pam et la FAO, ainsi que des ONG locales. Il existe des interactions et des collaborations fortes entre ces différents acteurs dans le cadre du déploiement des initiatives de cantines scolaires. Au Sénégal par exemple un consortium, constitué par AVSF, GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, Caritas et Cicodev Afrique, pilote le projet Niamdè « Appui à la résilience des systèmes alimentaires dans 10 départements vulnérables du Sénégal pour un relèvement social et économique post-Covid ». Il s'agit d'un projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et qui vise de façon spécifique à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions d'apprentissage de 7 030 enfants fragilisés par les effets de la crise Covid-19 au travers d'un soutien à des cantines scolaires qui s'approvisionnent en circuits courts.

Le financement des initiatives d'alimentation scolaire. Dans les pays à faible revenu, la part du financement national attribué aux

initiatives de cantines scolaires est en progression. Elle est passé de 30% en 2020 à 45% en 2022 (Pam, 2022). Cette évolution concerne également les pays de l'Afrique de l'Ouest. En témoigne le cas du Bénin sur ces 5 dernières années (encadré 1). La contribution des donateurs internationaux tend à être fragmentée et dominée par une prolifération de petites subventions, avec peu d'effets de levier sur les stratégies nationales (Pam, 2022).

Encadré 1 : Le budget alloué aux cantines scolaires au Bénin

Depuis ses premières interventions dans des programmes d'alimentation scolaire, l'État béninois met à disposition du Ministère de l'enseignement maternel et primaire (MEMP) un budget annuel de 1,5 milliard de FCFA destiné au fonctionnement des cantines. La contribution financière de l'État à l'alimentation scolaire perdure aujourd'hui encore dans le cadre du PNASI. Au moment du lancement du programme, le budget alloué à ce programme s'élevait à 27,2 milliards de FCFA (41,5 millions d'euros). Ce portefeuille a été revu à la hausse en 2018 pour atteindre 48,8 milliards de FCFA (pour 4 années). Cette revalorisation a été possible grâce aux contributions apportées par des partenaires financiers de l'État. En janvier 2022, le gouvernement du Bénin faisait le constat qu'au 31 décembre 2020, la couverture moyenne des écoles par le PNASI était de 54%. Les évaluations effectuées ont révélé que les indicateurs de performance dans les zones rurales ont connu plus d'amélioration dans les écoles qui sont pourvues de cantines scolaires comparativement à celles qui n'en disposent pas. Sur cette base, le gouvernement a décidé de la poursuite du Programme et de son extension. Ainsi le Conseil des ministres en date du 19 janvier 2022 a « instruit le ministre de l'Economie et des Finances à l'effet de mettre à disposition, les ressources nécessaires qui s'élèvent à la somme de 153,9 milliards FCFA (234,6 millions d'euros) pour les 5 prochaines années scolaires ».

Source : « L'alimentation scolaire en Afrique de l'ouest, État des lieux : Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo », Cfsi 2021

Voir en ligne : <https://www.alimenterre.org/system/files/2021-12/1296-fiches-pays-alimentation-scolaire-benin-bf-senegal-togo.pdf>

Couverture géographique des programmes et choix des écoles pour la mise en place des cantines.

On distingue en Afrique de l'Ouest des programmes avec une envergure nationale, qui sont généralement mis en place par les états avec parfois, l'accompagnement des partenaires techniques et financiers. Ces programmes ambitionnent une couverture universelle (complète) des écoles du pays. C'est le cas du PNASI qui bien qu'ayant un focus sur les écoles en zones rurales, enregistre chaque année une progression dans la couverture des écoles. Le programme est ainsi passé de 19% en 2016 à 75% en 2022. À ces programmes s'ajoutent des initiatives plutôt localisées, qui sont portées par des partenaires au développement tels que les ONG ou encore les organisations des nations unies (Pam, FAO), et qui s'inscrivent dans le cadre d'interventions ponctuelles. Certains de ces programmes sont également conduits par les acteurs étatiques sous forme d'initiatives pilotes. En raison de contraintes financières, toutes les écoles ne peuvent pas toujours être couvertes. Les porteurs de ces initiatives utilisent alors des critères de sélection pour identifier les écoles bénéficiaires. Par exemple, au Togo, l'éloignement des enfants par rapport à leur école est un critère déterminant, afin d'éviter des trajets longs avec un estomac pratiquement vide le matin et le soir. La distance est évaluée en tenant compte des difficultés d'accès, comme des obstacles naturels

(forêts, rivières, montagnes). Un autre critère pris en compte est la déperdition scolaire chez les jeunes filles qui justifie la mise en place de cantines visant à encourager leur scolarisation et à réduire les abandons.

L'implication des communautés dans le fonctionnement des cantines scolaires :

Les communautés jouent différents rôles dans le cadre des initiatives liées aux cantines scolaires. Quand les états et autres acteurs mettent à disposition des ressources pour assurer la fourniture de repas aux élèves dans les écoles, une contrepartie (financière et/ou en nature) est généralement demandée aux parents. Au Togo par exemple, une contribution de 10 FCFA par enfant et par repas est demandée aux parents en complément de l'allocation de l'État qui est de 115 FCFA par enfant et par repas. Il arrive que des parents travaillant dans le domaine agricole ou exploitant une parcelle apportent directement des denrées issues de leur production. Cette forme d'implication des communautés est également observée au Bénin où la contribution demandée aux parents est de 25 FCFA par enfant/jour. Elle sert à acheter les protéines et les condiments nécessaires à la préparation des plats avec les vivres (riz, maïs, sel, huile) fournis par l'État. Ici aussi, les contributions en nature sont acceptées. Il faut préciser que bien que ces contributions soient obligatoires, l'incapacité de certains parents à les honorer ne constitue pas un motif d'exclusion des enfants des cantines. Par ailleurs, la communauté est également impliquée dans le fonctionnement des cantines notamment pour la préparation et la distribution des repas. Cette implication est bénévole dans certains cas.

Modalités d'approvisionnement des cantines scolaires :

Les deux principales modalités pour l'approvisionnement des cantines scolaires observées en Afrique de l'Ouest sont les dons de denrées déjà collectées et les achats. Concernant les approvisionnements par achats, plusieurs variantes sont à distinguer à savoir les achats locaux, régionaux ou internationaux ; les achats impliquant des compétitions ouvertes (appels d'offres), des compétitions avec attribution de quotas, ou encore des achats directs auprès de petits producteurs (contrats gré à gré). D'autres modalités plutôt spécifiques à certaines organisations sont également observées. C'est le cas par exemple de l'utilisation des bons alimentaires par le Pam au Sénégal. Ces bons sont mis à la disposition des comités de gestion des écoles (CGE) qui les échangent auprès des fournisseurs agréés pour l'approvisionnement en denrées alimentaires notamment en céréales.

Nature des produits utilisés dans les cantines scolaires.

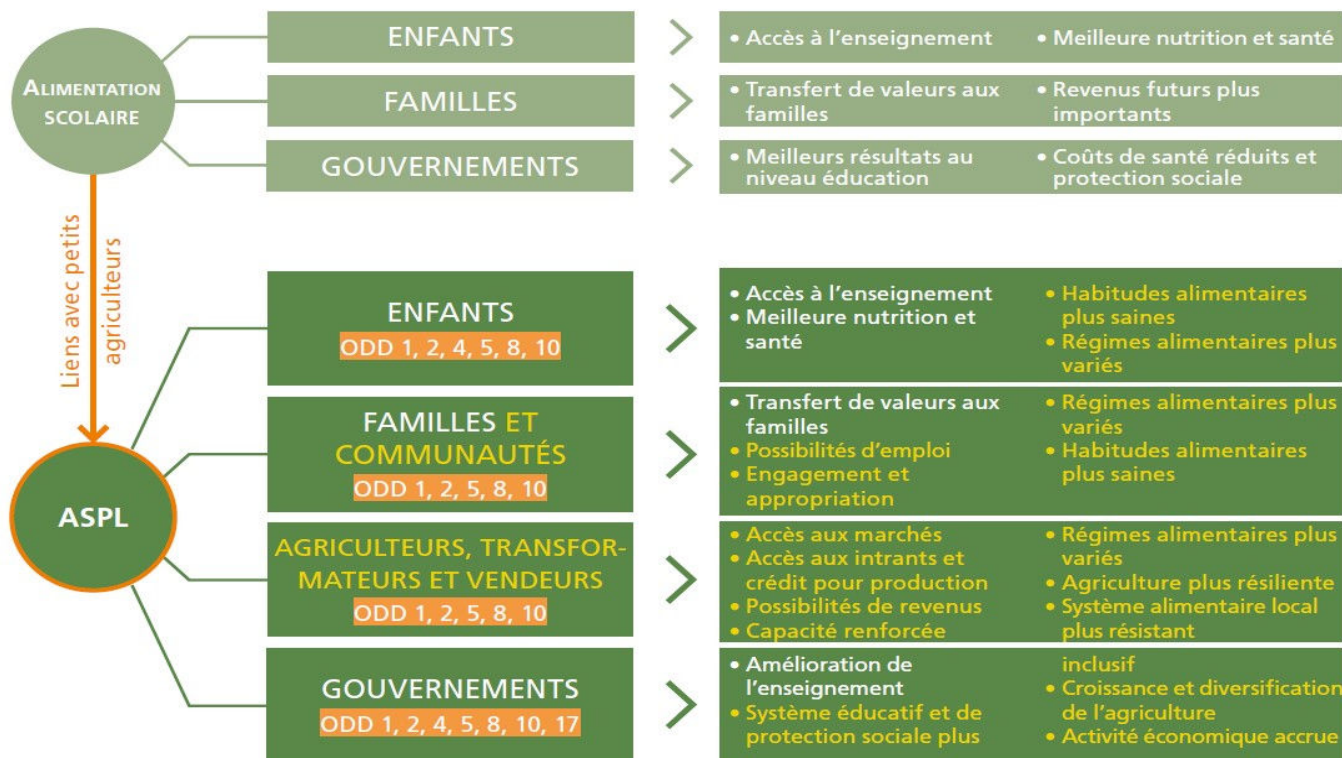
On note une prédominance des produits importés au détriment des produits locaux dans l'alimentation scolaire en Afrique de l'Ouest. Cette situation est en partie liée à la modalité d'approvisionnement par achats avec compétitions ouvertes. Il s'agit de l'une des modalités les plus utilisées dans la région et elle autorise généralement la fourniture de produits importés. L'autre explication à cette situation est liée au fait que certaines organisations en raison des financements à travers lesquels elles opèrent, sont tenues de s'approvisionner sur le marché international et parfois même dans le pays d'origine des fonds. À ces éléments s'ajoutent les dons, qui sont principalement constitués de produits issus d'autres régions du monde. Toutefois, il faut signaler que la tendance actuelle au niveau des acteurs dans la région est d'intégrer des denrées locales dans les produits destinés aux cantines. Elle se rapporte au concept de l'alimentation scolaire liée à la production locale et trouve sa source dans les visions politiques au niveau de certains pays.

De l'alimentation scolaire à l'alimentation scolaire liée à la production locale (ASPL)

Développement de l'ASPL pour atteindre des Objectifs de développement durable (ODD) et toucher des acteurs au-delà des élèves. La promotion de l'ASPL amplifie de manière significative les effets des programmes ordinaires d'alimentation scolaire et offre des avantages plus étendus qui touchent les ménages, les communautés, les acteurs agricoles (y compris les exploitations familiales) ainsi que les acteurs étatiques/gouvernementaux (Fig.1).

Fort de cela, les chefs d'État africains ont déclaré en janvier 2016 que « l'ASPL est une stratégie visant à améliorer l'éducation, à stimuler les économies locales et la production des petits exploitants et à promouvoir les Objectifs de développement durable ». Elle est donc considérée comme une approche pouvant favoriser l'atteinte de plusieurs ODD notamment mettre fin à la pauvreté (ODD1) et à la faim (ODD2), promouvoir une éducation de qualité, inclusive et équitable (ODD4), l'autonomisation des filles (ODD5), la croissance économique partagée et durable (ODD8), la réduction des inégalités au sein des pays (ODD10) et les efforts en faveur de partenariats pour le développement durable (ODD17) (FAO et Pam, 2020).

Figure 1 : Bénéficiaires et avantages potentiels de l'alimentation scolaire et de l'ASPL



Source : FAO et Pam. 2020. Alimentation scolaire issue de la production locale - Manuel de référence. Synthèse. Rome.

Voir en ligne : <https://www.fao.org/3/ca0474fr/CA0474FR.pdf>

Élargissement des missions attribuées à l'alimentation scolaire.

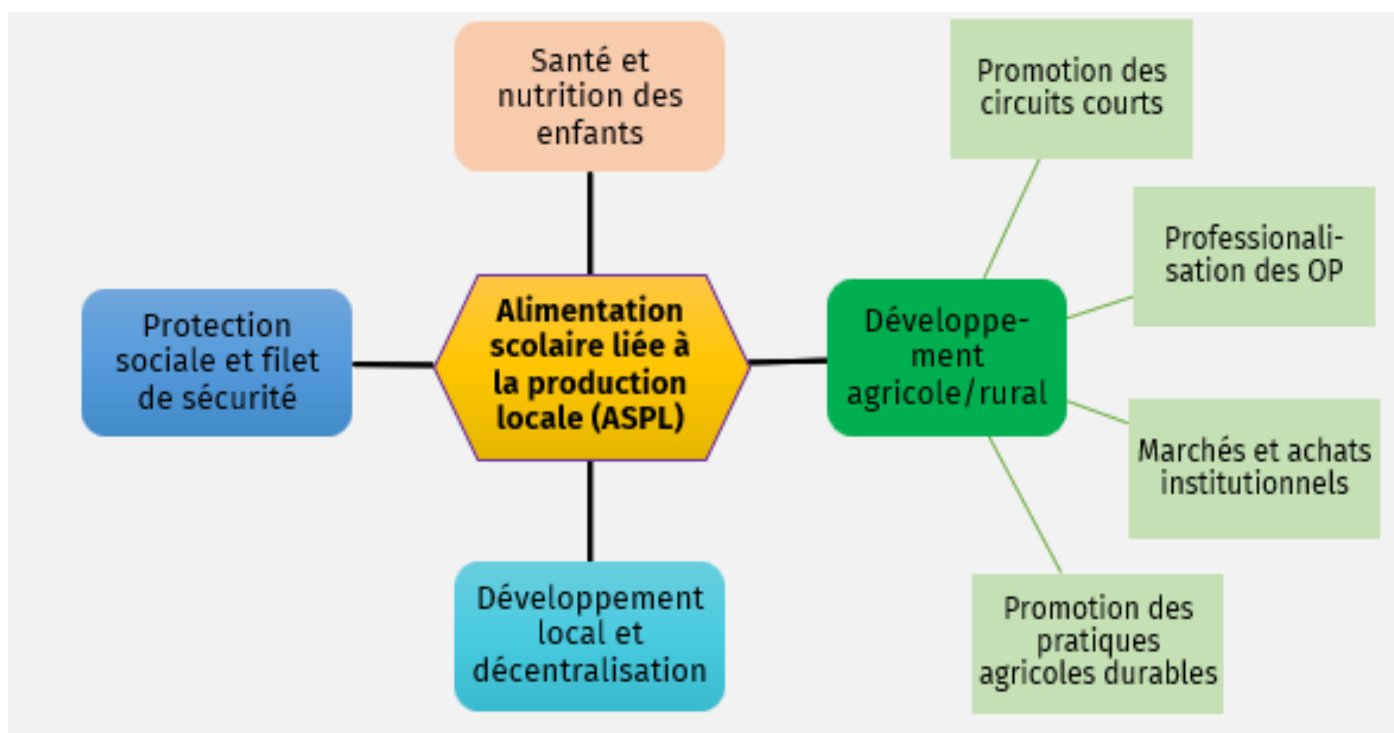
Les objectifs de l'alimentation scolaire ont évolué pour s'aligner davantage sur les enjeux socio-économiques et de développement des pays, moins centrés sur l'enfant et le jeune lui-même et recouvrant une dimension politique plus large. Ils portent entre autres sur l'insertion dans l'économie locale à travers l'ancrage territorial, l'appui au développement des filières locales, la dynamique régionale, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la diminution des pertes ou du gaspillage, etc. Le concept d'alimentation scolaire liée à la production locale (ASPL) a été introduit pour répondre à ces objectifs complémentaires. De nombreux pays ont élaboré diverses connexions et approches, adaptées au contexte, à la capacité des exploitations agricoles locales à approvisionner les écoles, ainsi qu'aux différents niveaux d'implication communautaire. De plus en plus, les gouvernements choisissent d'acquérir les denrées alimentaires destinées aux cantines scolaires auprès de petits exploitants agricoles locaux, dans le but de stimuler l'agriculture locale, renforcer les systèmes alimentaires régionaux et lutter contre la pauvreté.

Contributions de l'ASPL aux enjeux de développement en Afrique de l'Ouest

L'ASPL et les différents secteurs qui y sont liés. Chaque dollar investi dans l'alimentation scolaire peut avoir un rendement économique allant jusqu'à 9 dollars en raison de l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la productivité (Pam, 2021). Dans la région de l'Afrique de l'ouest, les initiatives développées dans différents pays et qui relient la demande alimentaire des écoles à la production agricole locale et aux petits exploitants mettent en évidence différents liens entre l'approche ASPL et plusieurs secteurs tels que ceux de la santé et la nutrition, du développement agricole et rural, de la décentralisation, etc. (Fig.2).

La nutrition et l'approvisionnement local. L'approvisionnement local des cantines scolaires peut se combiner avec une forte attention portée à la nutrition. C'est le cas par exemple d'une initiative de

Figure 2 : Schématisation du caractère multisectoriel de l'ASPL



l'ONG Gret dans la commune de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso : des mini-laiteries situées à proximité des écoles distribuent gratuitement, deux fois par semaine, du yaourt fabriqué à partir du lait local après le déjeuner, en guise de dessert, pour compléter et améliorer les repas quotidiennement servis aux élèves (Gret, 2022). Dans le cadre de cette initiative, l'équipe projet a développé, conjointement avec la direction de la promotion de l'éducation de la commune et un comité constitué d'inspecteurs d'éducation, des modules de formation et de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène, de santé et de nutrition. Mieux, dans un contexte où de plus en plus de pays font face au double fardeau de la malnutrition, englobant la dénutrition et les problèmes liés à l'obésité, des repas scolaires bien élaborés ont le potentiel, s'ils sont conçus de manière appropriée avec des produits frais, d'orienter les enfants vers des régimes alimentaires et des comportements plus sains (Pam, 2021).

Les multiples avantages de l'ASPL en lien avec le secteur agricole.

Dans le cadre des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, les produits sont achetés directement auprès de petits agriculteurs et des commerçants locaux. Acheter local crée des marchés plus stables surtout pour les exploitations familiales, stimule l'agriculture locale, influe sur la transformation du monde agricole et renforce les systèmes alimentaires locaux. Les achats locaux permettent d'injecter d'importantes ressources financières dans l'économie locale et peuvent ouvrir des possibilités de revenus pour un nombre important d'acteurs incluant les jeunes et les femmes. Acheter local favorise un écoulement des produits locaux à des prix rémunérateurs et renforce le développement des circuits courts. Les approvisionnements des cantines scolaires en produits locaux sont réalisés à travers des marchés institutionnels qui présentent des procédures et règles claires de contractualisation. Les contrats d'achats émis dans le cadre de ces marchés fixent entre autres des normes de qualité pour les produits à fournir ainsi que des délais et conditions de livraison. Ces éléments permettent aux organisations de producteurs (OP) de renforcer leurs capacités et de se professionnaliser notamment en ce qui concerne la mise en

marché régulier de produits de bonnes qualités et en quantités importantes. L'achat des produits locaux pour l'approvisionnement des cantines peut contribuer également à l'adoption et la diffusion de pratiques de production durable (agroécologie et/ou de production biologique). Les liens de l'ASPL en matière de promotion de pratiques agricoles durables vont au-delà de la sensibilisation et la formation en vue de l'adoption de ces pratiques par un groupe d'acteurs comme cela s'observe au Sénégal notamment dans les expériences comme celles de Caritas ou encore de la FAO. Dans d'autres pays, ce sont des mesures incitatives fortes qui sont mises en place. C'est le cas par exemple du Brésil, où les produits issus des modes de production durable prennent le pas sur les produits conventionnels dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire (PNAE). Ces produits peuvent être vendus jusqu'à 30% plus cher que les produits conventionnels, le but étant de promouvoir la production écologique et biologique.

L'ASPL pour renforcer le développement local et la décentralisation.

La décentralisation comme mode d'organisation politique et administrative visant à promouvoir le développement à la base est en vigueur dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Elle implique le transfert de compétences et de ressources aux communes et collectivités locales qui sont responsables de l'organisation de la vie publique et de l'administration sur leur territoire. Au nombre des domaines où s'opèrent ces transferts de compétences, le secteur de l'éducation occupe une place prépondérante. Dans certains pays où ces transferts sont effectifs, comme c'est le cas au Burkina Faso par exemple, l'État central met à la disposition des communes les ressources pour la gestion des questions relatives au secteur de l'éducation y compris la gestion de l'approvisionnement des cantines en produits locaux. L'un des éléments forts à noter à travers cette approche, est la sensibilisation aussi bien des élus locaux que de la population sur la question de l'alimentation scolaire. En raison de l'importance du sujet, certaines communes comme celle de Sabcé (Burkina Faso), contribuent au financement des cantines scolaires à partir de leurs propres ressources, en complément des

allocations de l'État. En revanche, d'autres pays de la région ont opté pour un modèle de gestion centralisée des cantines scolaires. C'est le cas du Bénin dans le cadre du PNASI. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques ainsi que les avantages et inconvénients

potentiels de chacun de ces deux principaux modèles de gestion (centralisée et décentralisée) qui prédominent dans les différents pays de la région.

Tableau 2 : Différents modèles de gestion des cantines scolaires

Gestion	Éléments caractéristiques	Avantages / inconvénients
Centralisée	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, mobilisation et gestion du budget par l'État central ou par un opérateur mandaté par l'État (cas du Bénin avec le Pam pour le PNASI) - Achats groupés des vivres par l'opérateur mandaté - Répartition des aliments dans les écoles bénéficiaires par l'opérateur. 	<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet d'assurer une plus grande normalisation des procédures, facilitant le suivi et le contrôle - Permet de réaliser des économies d'échelle dans l'acquisition des vivres <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque important d'achats de produits importés (faible prise en compte des produits locaux) - Bureaucratie et lenteur administrative pouvant occasionner des retards dans le processus.
Décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et mobilisation du budget par l'État central - Transfère des ressources aux entités en charge de la gestion des cantines : <ul style="list-style-type: none"> o Les collectivités (cas du Burkina), o Une agence nationale déléguée (cas du Togo avec l'Agence nationale d'appui au développement à la base « Anadeb »), o Les comités de gestion des écoles (cas du Sénégal) - Acquisition des vivres par les entités en charge des cantines scolaires et mise en place auprès des écoles (sauf au Togo où les ressources sont affectées aux « mams-cantines » pour l'achat des produits) 	<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilités d'établir des liens de locaux à locaux pouvant profiter aux petites exploitations - Réduction des retards et des frais de transports - Favorise l'approvisionnement en aliments frais et l'amélioration de la qualité et de la variété des aliments ainsi que leur compatibilité avec les habitudes et les goûts locaux <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de diminution des avantages potentiels des achats en gros et des économies d'échelle - Risque d'avoir des prestations moins efficaces du fait de la faiblesse des capacités administratives ou techniques au niveau local

Source : Processus Animation-Pays du programme Pafao, et Swensson, 2020

Voir en ligne : https://www.researchgate.net/publication/344948999_Harmonisation_des_regles_et_des_pratiques_de_passation_des_marches_publics_pour_la_mise_en_oeuvre_des_initiatives_d'alimentation_scolaire_liee_a_la_production_locale_Le_cas_du_Senegal

Autonomisation des communautés : Au-delà des contributions pour l'approvisionnement ou la cuisine, certaines initiatives fondées sur l'ASPL visent l'autonomisation complète des communautés. C'est le cas par exemple du modèle développé par Caritas dans la région de Tambacounda au Sénégal. Cette initiative a pour objectif de faire fonctionner un service de restauration scolaire indépendamment de subventions. Pour y parvenir, l'organisation accompagne les écoles et les communautés dans la mise en place de jardins scolaires et de champs communautaires pour produire respectivement des produits maraichers et des céréales qui servent à alimenter les cantines. La vente des surplus de productions sur les marchés locaux permet d'acheter d'autres produits comme la viande ou le poisson en vue d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas proposés aux élèves. Toujours au Sénégal, l'initiative de *Counterpart International* s'inscrit aussi dans cette démarche. Financées par le programme « Des vivres pour l'éducation » du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), les activités de cette ONG dans la région de Saint-Louis comprennent l'établissement de fermes communautaires pour la production locale et la fourniture de nourriture aux écoles (riz, arachides, fruits et légumes). La FAO a

également développé des initiatives similaires de mise en place de jardins scolaires communautaires dans le cadre de son intervention « Approche intégrée de filets sociaux productifs, d'alimentation scolaire et de nutrition au Sénégal ». Le projet a appuyé la mise en place et l'exploitation de champs scolaires de mil, de maïs biofortifié (obatampa), de niébé, de riz et de pastèques dans 14 écoles élémentaires à Linguère et à Sédhiou, pour une superficie totale de 40 ha. La production agricole dans ces champs scolaires varie d'une région à l'autre en fonction de la pluviométrie et couvrirait entre 30 et 60% des besoins en denrées de base des cantines (FAO, 2019). Il faut noter que ces initiatives se fondent sur le besoin de développer des solutions endogènes afin de réduire la dépendance des écoles vis-à-vis des appuis en vivres des partenaires extérieurs, dans un contexte où les budgets sont largement insuffisants et/ou en partie détournés. Elles ne doivent cependant pas affranchir l'État de son rôle de péréquation nationale et de régulation des marchés agricoles (achats de stocks de sécurité par exemple) car elles ont l'inconvénient d'être corrélée aux disponibilités des parents agriculteurs (elles fonctionnent bien en cas de bonnes récoltes).

Conclusion

Comment relever les défis majeurs qui se posent à l'ASPL en Afrique de l'Ouest ?

Considérant les nombreux avantages qui peuvent découler de l'ASPL, l'on peut conclure qu'il s'agit effectivement d'une approche qui peut être promue en vue de contribuer à l'atteinte des différents objectifs stratégiques au niveau des pays. Toutefois, certains défis subsistent en ce qui concerne la mise en œuvre de l'approche dans le contexte des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces défis incluent entre autres la faible participation des organisations de producteurs à l'approvisionnement des cantines du fait des procédures d'appels d'offres trop complexes, des prix peu rémunérateurs, de la préférence pour les produits importés, de l'absence de règles ou directives concrètes pour encadrer et encourager l'approvisionnement en produits locaux, du manque d'harmonisation des pratiques en lien avec les initiatives de cantines dans les pays. Face à ces défis, il importe de :

- Encourager la formation et le renforcement des capacités des OP pour qu'elles puissent mieux répondre aux exigences des marchés institutionnels en lien avec l'approvisionnement des cantines, Travailler à la simplification des procédures en vue de les rendre

plus accessibles aux différents acteurs, en particulier pour les petits producteurs et leurs organisations.

- Mettre en place des mécanismes pour une évaluation correcte des coûts de production pouvant permettre d'établir des prix rémunérateurs, encourageant ainsi la participation des producteurs locaux.
- Développer des règles et directives concrètes pour encadrer l'approvisionnement en produits locaux, en mettant l'accent sur la transparence et l'équité dans les processus de sélection.
- Encourager les partenariats entre les parties prenantes pour faciliter l'approvisionnement local, en mettant en place des mécanismes incitatifs pour les entreprises qui favorisent les produits locaux.
- Appuyer la création et le développement de marchés locaux où les organisations paysannes peuvent directement fournir les cantines scolaires, réduisant ainsi la dépendance aux produits importés. Faire connaître les effets de l'ASPL sur le territoire aux (grandes) entreprises qui pourraient y contribuer au titre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Cette synthèse a été élaborée dans le cadre du dispositif intitulé « Animation-Pays ». Il s'agit d'un dispositif mis en place depuis 2020 par le CFSI et la Fondation de France dans le cadre du programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao). L'objectif visé est de contribuer à une meilleure appropriation par les organisations (membres ou non) du « réseau Pafao », des enjeux et actions en faveur du « Consommer local » plutôt que le « Manger importer » ; et au renforcement des réseaux actifs en Afrique de l'Ouest dans leur action en faveur du « Consommer local » comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation. Le processus a été conduit dans quatre pays de la région à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo. Il a été facilité par Inter-réseaux développement rural.

Références bibliographiques

Bundy, D., Burbano, C., Grosh, M., Gelli, A., Jukes, M., et Drake, L. 2021. Repenser l'alimentation scolaire : Filets de protection sociale, développement de l'enfant, et secteur de l'éducation. Rapport. Pam et Banque mondiale

<https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp211026.pdf>

DCAS. 2011. Guide de mise en place et de gestion de cantines scolaires. Direction des cantines scolaires, Ministère l'enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen secondaire, et des langues nationales, Sénégal https://media.theque.agencemicroprojets.org/wp-content/uploads/Publications-National_Feeding_Guide_Senegal-details-1.pdf

FAO et Pam. 2020. Alimentation scolaire issue de la production locale - Manuel de référence. Synthèse. Rome <https://www.fao.org/3/ca0474fr/CA0474FR.pdf>

FAO. 2019. Approche intégrée de filets sociaux productifs, d'alimentation scolaire et de nutrition au Sénégal. Synthèse. <https://www.fao.org/3/ca9256fr/CA9256FR.pdf>

Gonese, C. 2021. L'alimentation scolaire en Afrique de l'ouest - État des lieux : Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo. Comité français de solidarité internationale <https://www.alimenterre.org/system/files/2021-12/1296-fiches-pays-alimentation-scolaire-benin-bf-senegal-togo.pdf>

GRDR. 2022. Effets socio-économiques d'un dispositif d'alimentation scolaire approvisionné en circuits courts : Retour d'une expérience conduite dans 10 départements du Sénégal - Avril 2021 - Mai 2022. Etude d'impact. Dakar. https://grdr.org/IMG/pdf/etude_d_impact_grdr_181122.pdf

Gret. 2022. L'amélioration de la nutrition à travers l'alimentation scolaire. Note de synthèse numéro 7, Asanao https://gret.org/wp-content/uploads/2023/02/Note-de-synthe%CC%80se_ASANAO-7_FINAL.pdf

Lugaz, C. 2006. Les programmes d'alimentation scolaire : définition, mise en œuvre, impact. Cahiers de recherche de l'IPE. Unesco <https://www.iiep.unesco.org/fr/les-programmes-dalimentation-scolaire-definition-mise-en-oeuvre-impact-12313>

Pam. 2021. Deux minutes pour en savoir plus sur l'alimentation scolaire. Synthèse. Rome <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000146580/download/>

Pam. 2022. Situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2022. Rome, Programme alimentaire mondial <https://fr.wfp.org/publications/situation-de-lalimentation-scolaire-dans-le-monde-en-2022>

Swensson, L. F. J. 2022. Harmonisation des règles et des pratiques de passation des marchés publics pour la mise en œuvre des initiatives d'alimentation scolaire liées à la production locale : Le cas du Sénégal. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) https://Harmonisation_des_regles_et_des_pratiques_de_passation_des_marches_publics

Remerciements - Cette Synthèse a été rédigée par Yvon Saroumi (yvon.saroumi@inter-reseaux.org) de façon collaborative et grâce à de nombreux échanges et débats. Nous tenons à remercier pour leurs précieuses contributions : Hélène Basquin (CFSI), Chikomborero Gonese (CFSI), Daouda Diagne (Consultant), Éric Bernard (Inter-réseaux), Laurent Quenum (Inter-réseaux), Christophe Jacqmin (Inter-réseaux).

Retrouvez ce bulletin sur le site d'Inter-réseaux

<http://www.inter-reseaux.org/>

Pour ne plus en manquer, abonnez-vous :

http://www.inter-reseaux.org/inscription_newsletter.html

Et pour des suggestions, des réactions, écrivez-nous :

veille@inter-reseaux.org

Réalisé avec le soutien de :

